



# Le Saint-Siège

---

CHAPELLE PAPALE POUR LES OBSÈQUES DU CARDINAL AURELIO SABATTANI

## *HOMÉLIE DU PAPE JEAN-PAUL II*

*Jeudi 24 avril 2003*

1. *"Heureux les affamés et assoiffés de la justice... Heureux les artisans de paix" (Mt 5, 6.9).*

Nous venons d'entendre à nouveau, au cours de cette célébration par laquelle nous prenons congé du vénéré Cardinal Aurelio Sabattani, la page évangélique des Béatitudes. Que de fois a-t-il eu l'occasion de la méditer au cours de sa longue existence!

*"Heureux!"*. Jésus proclame bienheureux ceux qui l'ont suivi jour après jour, en allant à contre-courant de la logique de ce monde. Dans la foule de ses disciples fidèles, il nous semble, malgré les limites de toute existence humaine, que notre frère trouve lui aussi sa place, lui qui a rendu un service riche et généreux à l'Eglise. Pour le repos de son âme, nous offrons cette liturgie eucharistique, en demandant au Seigneur de le prendre en miséricorde et de lui accorder la béatitude promise aux pauvres en esprit, aux humbles, aux miséricordieux, aux artisans de paix, à tous ceux qui ont faim et soif de justice.

2. *"Soyez dans la joie et l'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux" (Mt 5, 12).* Notre demeure définitive et notre "récompense", comme le rappelle Jésus dans l'Évangile, ne sont pas sur cette terre, mais dans les cieux. Le regretté Cardinal en était bien conscient, lui qui recommande dans son testament spirituel de "vivre dans la foi et dans la grâce de Dieu, l'unique chose qui ait une valeur éternelle". En effet, il savait bien que c'est justement en conformant sa volonté à la volonté du Christ, en particulier dans les moments difficiles et douloureux de la vie, que le croyant devient digne des béatitudes évangéliques. C'est uniquement en s'abandonnant avec confiance entre les mains du Seigneur, en cultivant en toute circonstance une intimité ininterrompue avec Lui que l'on devient de véritables "fils de Dieu".

3. *"Pour moi, certes, la Vie c'est le Christ et mourir représente un gain"* (Ph 1, 21). Telles sont les paroles que l'Apôtre Paul pouvait s'appliquer à lui-même au terme de son existence. Des sentiments analogues sont exprimés par le regretté Cardinal dans son testament spirituel. En reconnaissant que Dieu l'avait constamment comblé de biens singuliers, il s'est maintenant présenté à son jugement, après avoir lui-même exercé la charge de juge au sein de l'Eglise. Il s'est présenté avec une sereine confiance, comme il le déclare lui-même, dans la conscience d'avoir toujours été guidé par le désir de servir le Christ et l'Eglise.

Le Christ est *"le juge établi par Dieu pour les vivants et les morts"*, affirme l'Apôtre Pierre dans la première lecture (Ac 10, 42), qui vient tout juste d'être proposée à notre attention. Le Cardinal Sabattani a essayé de vivre en union avec Lui, en s'efforçant de mettre en pratique ses enseignements. Cela est pour nous aussi un motif de réconfort au moment de la séparation. Qui a confiance dans le Seigneur, nous a rappelé le Psaume responsorial, n'a rien à craindre même lorsqu'il passe un ravin de ténèbre (cf Ps 23 [22]).

4. Il nous semble juste de relire précisément dans cette perspective le long passage sur terre du Cardinal Aurelio Sabattani, notamment les dernières années marquées par un grand nombre de souffrances. Titulaire d'une maîtrise "in utroque iure", il travailla, après son ordination sacerdotale, à la Secrétairerie d'Etat, puis dans son diocèse d'Imola. De retour à Rome, il fut nommé Prêlat auditeur de la Rote romaine.

Mon vénéré Prédécesseur, le Serviteur de Dieu Paul VI, l'élut en 1965 Archevêque et Prêlat de la Sainte Maison de Lorette, où il demeura jusqu'en 1971.

Rentré à Rome en tant que Secrétaire du Tribunal suprême de la Signature apostolique, il eut l'occasion de participer à divers Congrès internationaux, où l'on apprécia le spécialiste brillant et éclairé en droit canonique.

Membre du Collège cardinalice depuis 1983 avec le Titre de *"Sant'Apollinare alle Terme"*, il s'est consacré avec dévouement à l'administration de la justice en qualité de Préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique. Il a par la suite été Archiprêtre de la Basilique vaticane patriarcale, Vicaire général pour la Cité du Vatican et Président de la Fabrique de Saint-Pierre.

5. Maintenant, au terme de son pèlerinage terrestre, il est parvenu à la patrie céleste, que le Seigneur réserve à ses fidèles serviteurs.

Le Mystère pascal, que nous célébrons solennellement en cette Octave de Pâques, revêt aujourd'hui pour nous une signification éloquente. La vie reçue avec le Baptême ne s'achève pas avec la mort, parce qu'en mourant sur la Croix, le Christ a vaincu le pouvoir de la mort. *"Dans l'ordre humain, ai-je rappelé durant la Via Crucis au Colisée, la mort a le dernier mot. La parole qui vient après, la parole de la Résurrection, est uniquement Parole de Dieu"*.

C'est pourquoi dans la Préface, nous répéterons avec un abandon empli de confiance les paroles de l'espérance chrétienne: *"A tes fidèles, Seigneur, la vie n'est pas ôtée mais transformée et, alors qu'est détruite la demeure de cet exil terrestre, un séjour éternel est préparé au ciel"*.

Nous donnerons dans quelques instants le dernier salut sur cette terre au cher Cardinal Aurelio Sabattani. Ouvrons notre coeur à cette annonce d'espérance qui nous vient de la foi. C'est cette même espérance qui a illuminé la vie sacerdotale et apostolique du Cardinal Sabattani.

Que la Sainte Vierge, en le serrant dans ses bras maternels, l'introduise dans ce Paradis pour lequel il a vécu, oeuvré, souffert et prié. Que les saints l'accueillent et qu'il soit avec eux et pour toujours bienheureux en Dieu. Amen!

© Copyright 2003 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana